Et si on testait Facebook?

Autor(en): **M.T.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): **- (2016)**

Heft 82

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-830672

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Et si on testait Facebook ?

Le réseau social Facebook, vous en avez entendu parler, mais c'est encore un peu flou dans votre tête ? Pas de panique, voici de quoi éclairer ceux qui ont envie de se lancer.

Facebook, c'est le réseau social le plus célèbre de par le monde avec plus d'un milliard d'utilisateurs. Et les Suisses sont de la partie. Selon les derniers chiffres de l'Agence Bernet, ils seraient 3,5 millions d'inscrits. Seniors compris ! Pas moins de 640 000 personnes âgées de 50 ans et plus auraient en effet été séduites. Et leur nombre est en constante augmentation. Alors, pourquoi pas vous ?

L'inscription est gratuite et les possibilités multiples. Sur ce réseau social, qui fait tant parler de lui, tout ou presque est envisageable. Vous le découvrirez bien assez vite : jamais il n'a été autant facile de retrouver des amis d'enfance ou d'entrer en relation avec des gens, même s'ils sont à l'autre bout de la planète. Avec vos contacts, vous pourrez discuter, à deux ou à plusieurs, échanger des photos, des vidéos, des liens internet… Et, en vous abonnant à des pages ou en rejoignant des groupes, vous serez mis au courant des activités qui vous intéressent, des sorties, des dernières actualités, etc. Des informations qui apparaîtront tout simplement sur votre page personnelle une fois connecté.

VIE PRIVÉE ET VIE PUBLIQUE

Pour pouvoir en profiter, il suffit de vous inscrire, puis de créer votre réseau d'«amis», en leur envoyant une demande, ou vice-versa. Mais avant toute chose, demandez-vous si Facebook sera, pour vous, à caractère intime ou non. Votre but est-il d'échanger uniquement avec des proches ou avec des connaissances éloignées. Ou d'y inclure aussi des inconnus ? Car, si le cercle est étendu, il va falloir être particulièrement vigilant. Au moment d'affiner les informations de votre profil (date et lieu de naissance, situation amoureuse, formation et emploi, intérêts, adresse ou même numéro de téléphone), choisissez soigneusement celles que vous êtes prêt à partager avec vos contacts. Idem avec les publications. Par défaut, elles sont visibles par toute la communauté Facebook et même au-delà. Pensez donc à limiter leur visibilité en allant dans les paramètres de confidentialité.

LES ERREURS À ÉVITER

Dans tous les cas, quoi que vous fassiez sur Facebook, gardez toujours en tête que, même s'il s'agit d'un monde virtuel, il ressemble à bien des égards à la vie réelle ! Notamment en ce qui concerne les personnes malveillantes ou les faux pas que l'on pourrait regretter. Evitez par exemple de publier des photos des autres sans leur consentement. Et, si vous mettez des clichés de vos enfants ou petits-enfants, assurez-vous qu'elles ne vont pas les gêner plus tard. Ne dites pas non plus quand vous serez absent durant les vacances ! Au risque d'attirer tous les cambrioleurs du pays ! Enfin, si vous cherchez du travail et que votre profil est public, faites particulièrement attention à ne rien poster qui pourrait vous porter préjudice. Cela dit, une fois ces précautions prises, profitez de jouir de toutes les possibilités de Facebook. M.T.

WEB Découvrez en vidéo comment ouvrir et utiliser Facebook sur: generations-plus.ch/videos

LES QUESTIONS À SE POSER

- **Pour moi, Facebook, c'est une plateforme d'échanges à caractère intime ou public ?**
- **Ai-je bien limité la visibilité de mes publications ?**
- **Ne risquent-elles pas de porter préjudice à ma réputation ou à celle de mes proches ?**

kurhan et JaysonPhotography